

FERMETURE DE LA FORÊT DE LA SAINTE-BAUME POUR TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA FALAISE SURPLOMBANT LA GROTTTE DE MARIE-MADELEINE

Depuis le mois de juin dernier, vous êtes nombreux, pèlerins, randonneurs et habitants, à déplorer la fermeture de grotte de Marie-Madeleine. Des travaux de sécurisation vont être entrepris à compter du 15 février 2021 pour une durée approximative d'un mois et demi.

Fermeture temporaire des chemins menant sur la crête de la Sainte-Baume

En raison d'un risque d'éboulement accru pendant la phase des travaux de purge de la paroi rocheuse, les chemins communaux et domaniaux des Roys, du Saint-Pilon et du Canapé, situés sur la commune de Plan d'Aups Sainte-Baume (cf. arrêté municipal du 9 février 2021), seront interdits au public pendant toute la durée des travaux de purge du 15 au 26 février 2021, du lundi au vendredi uniquement. Cette fermeture est temporaire mais pourrait se prolonger en mars si les travaux l'exigent.

Conscient des désagréments occasionnés, une réouverture de ces 3 chemins est prévue chaque weekend afin de permettre aux amateurs de randonnées de se promener dans la forêt et de rejoindre les crêtes et la chapelle du Saint-Pilon.

Une fois cette étape terminée, certains chemins seront rouverts, à l'exception de l'accès à la grotte de Marie-Madeleine, qui restera fermée jusqu'à la fin des travaux de sécurisation à la fin du mois de mars 2021.

Il est important de rappeler que d'autres chemins communaux et domaniaux (Source de Saint-Zacharie, Giniez, Pic noir, Pas de la Cabre) sont toujours fermés et devraient également rouvrir, au printemps 2021.

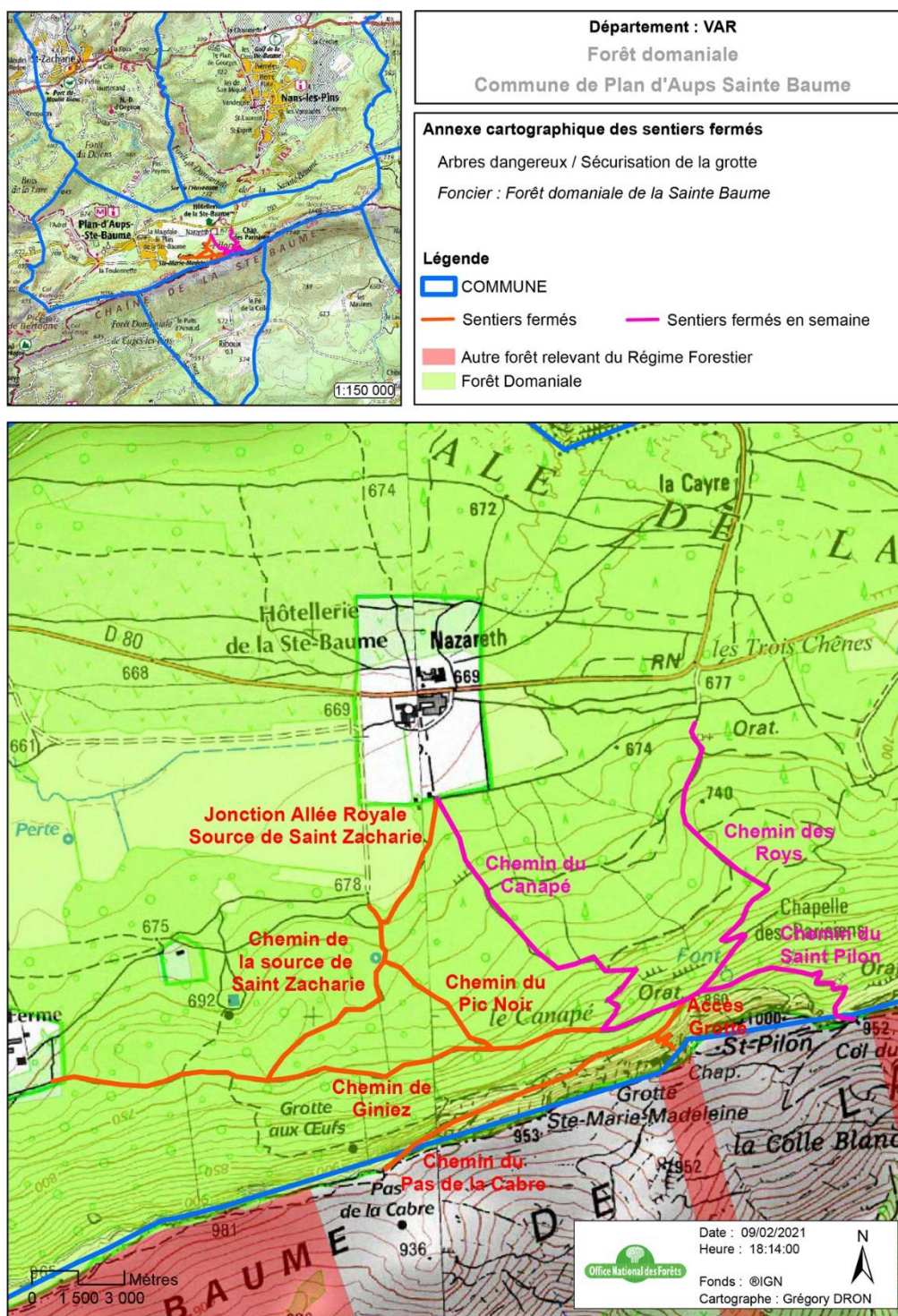
CONTACT PRESSE

COMMUNIQUE PRESSE

12 février 2021



La carte ci-dessous reprend les éléments énoncés ci-dessus.



CONTACT PRESSE

Aude Mottiaux - chargée de communication - Parc naturel régional de la Sainte-Baume
07 77 23 03 27 - aude.mottiaux@pnr-saintebaume.fr